

DOSSIER DE PRESSE



INAUGURATION

Extension du CFA

Le mercredi 29 avril 2015 à 10h00

A sa création il y a 22 ans, le Centre de formation est baptisé du nom de Lucien MAINGUET, artisan menuisier, qui a œuvré en faveur de l'apprentissage en tant qu'élu fondateur de la Chambre de métiers et de l'artisanat. En 2015, l'inauguration de ses locaux étendus est l'occasion pour la CMA-NC de réaffirmer la double expertise de l'établissement en matière de formation professionnelle continue et d'apprentissage.

Un outil unique

Pionnière de l'alternance sur le Territoire, la Chambre de métiers et de l'artisanat a mis en place les premières sections d'apprentissage en coiffure et boucherie, en 1983. Elle érige son Centre de formation dix ans plus tard, en 1993, à Nouville. L'artisanat regroupe alors 6 300 chefs d'entreprises.

Cet outil, unique dans le Pacifique francophone, permet de former les jeunes calédoniens de 16 à 25 ans désireux d'acquérir un métier de l'artisanat par la voie de l'apprentissage. Le mode de formation en alternance répond à l'impérieuse nécessité de transmission de savoir-faire techniques entre générations, afin de pérenniser des métiers manuels, évolutifs, et qui s'apprennent sur le terrain. Depuis sa création, le CFA a contribué à la qualification de plus de 2 200 jeunes diplômés.

Parce que la formation est dans l'ADN de l'artisanat, le CFA donne également la possibilité de renforcer leurs compétences à tous ceux qui entreprennent. La formation continue vise un public diversifié : personnes en recherche d'insertion vers l'emploi, créateurs d'entreprise, conjoints d'artisans, et professionnels en activité. En 2014, près de 600 personnes ont bénéficié de sessions de formation, organisées dans les trois provinces.

Former pour la plus grande entreprise de Nouvelle-Calédonie

Cette double expertise, apprentissage des jeunes et formation des adultes, offre un appui aux petites structures artisanales, et au-delà, à tous ceux qui désirent entreprendre au sein de la plus grande entreprise de Nouvelle-Calédonie.

L'artisanat représente en effet aujourd'hui 32 % du secteur marchand du Territoire. Il regroupe 11 700 entreprises, 5 600 salariés, et propose près de 280 métiers répartis dans 4 secteurs d'activité : les métiers de bouche, le bâtiment, les services à la personne et la production manufacturière.

42% des créations d'entreprise du secteur marchand non agricole se font dans l'artisanat. L'attractivité du secteur est importante avec 2005 nouvelles entreprises immatriculées au Répertoire des métiers durant l'année 2014, et une progression de l'emploi salarié de +7%.

Si l'extension du CFA est une nouveauté, elle est surtout une continuité, une étape logique qui accompagne le développement de l'artisanat de Nouvelle-Calédonie.

Concrétisation d'un long parcours

Afin de mieux répondre aux besoins des artisans et futurs artisans du Territoire, la Chambre de métiers et de l'artisanat propose un projet d'extension dès 2007. Celui-ci reçoit un avis favorable mais des revendications coutumières en reportent de plusieurs années la concrétisation. Ainsi, la pose de la première pierre des nouveaux locaux a lieu en décembre 2010.

L'opiniâtreté de feu Jean Claude MERLET, président de la CMA-NC de 2003 à 2011, confortée par celle des élus consulaires durant deux mandatures, ont permis à ce projet d'envergure de voir le jour.

L'extension du Centre de formation a reçu les financements du Fonds européen de développement et du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, qui l'ont respectivement soutenu à hauteur de 261,5 millions et 43 millions, consolidant ainsi le financement sur fonds propre de la Chambre consulaire, s'établissant lui, à 410,5 millions. L'opération représente un investissement total de 715 millions XPF.

Le cabinet d'architecte CAYROL a conçu les bâtiments. La maîtrise d'ouvrage déléguée a été confiée à la SECAL. Les travaux démarrent mi-2013 et sont réceptionnés en janvier 2015.

Le 29 avril 2015, c'est le président de la CMA-NC Daniel VIRAMOUTOUSSAMY, qui inaugure ces nouveaux locaux, en présence des apprentis, des maîtres d'apprentissage, des élus consulaires, des organisations professionnelles et de l'ensemble des acteurs de la formation et de l'emploi.

Avril 2015 : inauguration de locaux étendus et rénovés

Avec 3 600 m² de nouvelles installations, construites face aux bâtiments existants, le Centre de formation a doublé sa surface initiale.

Les conditions d'accueil de nos publics ont été non seulement étendues, mais également améliorées. L'objectif est d'offrir des conditions de travail optimum, avec :

- 5 nouveaux plateaux techniques, dont 4 actuellement attribués: bâtiment second œuvre, plomberie/installateur sanitaire, froid-climatisation, et installation électrique
- 6 nouvelles salles de formation,
- des locaux administratifs et de bureaux (direction, comptabilité, formation continue, services généraux, salle de reproduction, salle de repas du personnel, salle de travail des formateurs, etc...),
- un snack et des espaces de détente pour les jeunes,
- des places de parking en nombre.

En parallèle, la réhabilitation et la mise aux normes des ateliers existants a été réalisée pour les laboratoires de pratique des métiers de bouche et pour l'atelier coiffure. L'atelier de mécanique automobile a été agrandi, et un nouvel atelier d'esthétique a été créé.

Une nouvelle identité pour une nouvelle dynamique

Etape dans le développement de la mission de formation qui incombe à la Chambre de métiers et de l'artisanat, l'extension-rénovation de l'établissement de Nouville s'accompagne d'un changement d'identité. Désormais dénommé CENTRE DE FORMATION DE L'ARTISANAT, doté d'un nouveau logo, le CFA affirme sa double expertise, et son ancrage dans les trois provinces. Ce changement de nom entérine également une mutation plus profonde, engagée par notre service de formation au bénéfice des artisans et futurs artisans du Territoire.

Nouvelle identité, expression de la mue du CFA

Le Centre de formation d'apprentis Lucien MAINGUET devient le Centre de formation de l'artisanat. Ce nouveau nom est soutenu par une nouvelle charte graphique, conçue par l'agence CACTUS, et déclinée sur la signalétique des bâtiments historiques et ceux de l'extension à l'occasion de l'inauguration.



Le nouveau logo :



Déclinaison du logo :



Signalétique de Nouville :

Retrouvez la nouvelle charte graphique sur la clef USB fournie avec ce dossier de presse.

L'objectif de ce changement d'identité est de mettre en conformité l'image du CFA avec l'activité exercée, qui se développe quantitativement et qualitativement.

Car au-delà d'un lieu physique à Nouville, le pôle formation de la CMA-NC est un service rendu auprès de deux publics distincts : les jeunes par la voie de l'apprentissage, et les adultes par la formation professionnelle continue.

De plus, cette double expertise est déclinée sur l'ensemble du territoire, à travers les antennes de la CMA-NC basées à La Foa, Koné, Koumac et Poindimié, ainsi que dans la Province des Iles Loyauté.

Soulignant la métamorphose immobilière et matérielle du Centre de formation, la nouvelle identité illustre également sa mutation pédagogique et organisationnelle.

Le CFA labellisé

Depuis 2011, un travail de fond a été mené à l'interne avec nos équipes, pour la qualité pédagogique des services proposés.

- Moyens humains étoffés,
- Formation des formateurs,
- Formation des maîtres d'apprentissage,
- Intensification des visites au sein des entreprises employeuses d'apprentis,
- Création d'un pôle accompagnement à l'apprentissage

Autant de leviers qui ont permis d'optimiser la performance du CFA. Cette démarche s'est parachevée par l'obtention du Label QUALIFORMPRO, délivré par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.



ZOOM :

Le 31 décembre 2014, conformément au référentiel Qualité en formation professionnelle de la Nouvelle-Calédonie, le CFA a été officiellement labellisé QUALIFORMPRO. Il est reconnu ainsi comme répondant aux exigences en matière de gestion et de management de son activité.

Les objectifs :

- Optimisation de l'organisation du management
- Développement de l'approche clients
- Professionnalisation et sécurisation des ressources humaines
- Développement de partenariats avec les autres acteurs de la formation en Nouvelle-Calédonie
- Mise en œuvre de moyens favorisant l'initiative et l'innovation

Les efforts ont également porté ces dernières années sur l'adéquation plus précise entre les besoins de nos publics et notre offre de formation.

Besoin de proximité : un poste spécialisé de « conseiller formation » en Province Nord a été créé.

Besoin d'échanges : des partenariats ont été développés au bénéfice des apprentis (jumelage avec la CMA des Côtes d'Armor dotée de deux pôles d'excellence en métier de bouche et automobile, partenariats avec le RSMA-NC, la BNP-Paribas etc...)

Besoin de valorisation : les Trophées de l'apprentissage récompensent les meilleurs parcours.

Besoin de monter en compétence : création d'un nouveau Brevet Professionnel cette année (esthétique), création d'un nouveau CAP (rénovation de bâtiment), diversification et développement de l'offre pour la formation continue.

Besoin de reconnaissance de l'expérience : le CFA est désormais Point relais conseil en Validation des acquis de l'expérience (VAE)

Le CFA fait donc plus et mieux, pour répondre au plus près des besoins des chefs d'entreprises, et leur donner les moyens de répondre aux défis qui se posent quotidiennement à eux. Le CFA prépare le développement des TPE artisanales, contribue à leur compétitivité, et à leur transmission, car les apprentis et les salariés d'aujourd'hui sont les repreneurs d'entreprise de demain.

Dans cette dynamique, dans ces locaux neufs et rénovés, sous cette nouvelle appellation, le CFA est un outil essentiel au développement de l'artisanat.

FICHE 1 : Les chiffres clés

22 ans d'existence

Le CFA a été mis en fonctionnement en 1993.

17 plateaux techniques

qui fonctionnent comme autant de mini-entreprises, pour l'apprentissage de 13 métiers de l'artisanat

6000 m² de surface

à Nouville, répartis dans deux bâtiments

5 lieux de formation

à travers les structures propres de la CMA-NC. La formation est également assurée dans les Iles Loyauté, et des actions peuvent être délocalisées.

344 apprentis formés en 2014

44% se sont formés aux métiers du bâtiment, 20% aux métiers de bouche, 19% aux métiers des soins du corps, 11% aux métiers de l'automobile et 5% aux métiers de la production manufacturière

599 stagiaires formés en 2014

avec la formation professionnelle continue proposée par le CFA

39 personnes à l'affectif

20 formateurs et 7 personnels d'accompagnement et 12 personnels administratifs agissent au bénéfice des jeunes en apprentissage et des calédoniens désireux d'accéder à la formation professionnelle continue

FICHE 2 : L'apprentissage

L'apprentissage est une formation par alternance, diplômante, et suivie en immersion dans le monde du travail, à la fois au Centre de formation (1 semaine par mois) et au sein d'une entreprise (3 semaines par mois).

Le Centre de formation de l'artisanat accompagne la formation des jeunes pour 5 pôles d'activité : métiers de bouche, métiers de l'automobile, métiers de la production manufacturière, métiers du bâtiment et métiers des soins du corps.

Trois acteurs principaux s'impliquent ensemble, pour faire de l'apprentissage la voie royale d'insertion professionnelle :

- **L'apprenti :**

C'est un jeune âgé de 16 à 25 ans, motivé. Il est sous contrat d'apprentissage, pour une durée de un à trois ans selon la formation suivie : CAP, Mention complémentaire ou Brevet Professionnel. Il est embauché au sein d'une entreprise, et intègre ses effectifs. Il apprend son métier aux côtés d'un professionnel agréé « Maître d'apprentissage ».

- **Le Maître d'apprentissage :**

C'est un employeur qui transmet son savoir-faire et la passion de son métier. Il suit le travail de son apprenti au sein de l'entreprise, et ses progrès au CFA, tout au long de sa formation.

- **Le Centre de formation et ses formateurs:**

Il amène le jeune à l'obtention de son diplôme dans les meilleures conditions. Il dispense des formations en enseignement général et en enseignement technique et technologique, pour compléter la formation reçue en entreprise.

Afin de répondre aux mieux aux besoins du marché et à ceux des entreprises, **les ouvertures et fermetures de sections d'apprentissage sont décidées en concertation** avec les organisations professionnelles ainsi qu'avec les services en charge de l'insertion professionnelle et de l'emploi de la Nouvelle-Calédonie.

Les diplômes préparés au CFA en 2015

<p>Métiers de bouche</p> <ul style="list-style-type: none"> - CAP boucher (3 ans) - CAP boulanger (2 ans) - CAP pâtissier (2 ans) - CAP Cuisine (2 ans) 	<p>Métiers du bâtiment</p> <ul style="list-style-type: none"> - CAP maintenance de bâtiments de collectivités (2 ans) - CAP Installateur en sanitaire (plombier) (2 ans) - CAP froid-climatisation (2 ans) - CAP préparation et réalisation d'ouvrages électriques (2 ans) - BP Installations et équipements électriques (2 ans)
<p>Métiers de la production</p> <ul style="list-style-type: none"> - CAP menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement (2 ans) - CAP serrurier-métallier (2 ans) 	<p>Métiers des soins du corps</p> <ul style="list-style-type: none"> - CAP coiffure (2 ans) - CAP esthétique cosmétique, parfumerie (2 ans) - Nouveauté 2015 : BP esthétique cosmétique, parfumerie (2 ans) - BP coiffure (2 ans)
<p>Métiers de l'automobile</p> <ul style="list-style-type: none"> - CAP maintenance des véhicules auto option véhicules particuliers (2 ans) 	

Le CFA forme chaque année plus de la moitié des apprentis calédoniens, avec 400 jeunes inscrits en moyenne chaque année, toutes sections confondues. L'électricité, l'installation sanitaire et la fabrication de menuiserie sont les principaux métiers pour lesquels le nombre d'apprentis a augmenté en 2014.

A l'issue de leur formation, 75 % des jeunes diplômés occupent un emploi, dont 84% en tant que salarié, la première embauche étant très majoritairement proposée au sein de l'entreprise formatrice. 15 % d'entre eux deviennent chefs d'entreprise, et 1% travaillent en intérim. Par ailleurs, 8 % choisissent de poursuivre leur cursus de formation pour obtenir un diplôme de niveau supérieur.

Le taux de réussite est record en 2014 : 133 apprentis se sont présentés aux examens. Parmi eux, 87% ont obtenu leur diplôme de l'Education nationale, soit le meilleur taux atteint ces six dernières années. 13,5% ont suivi un cursus de niveau IV (BP Coiffure et BP Electricité), qu'ils ont réussi.

FICHE 3 : La formation professionnelle continue

Dès la création de la Chambre consulaire au début des années 80, la formation des adultes tout au long de leur vie professionnelle est au cœur de nos missions. En 2014, le CFA a proposé 22 thématiques de formation lors de 78 sessions de formation organisées dans les trois provinces.

4 types de formation sont organisés, adaptés pour les très petites entreprises :

Administration d'entreprise :

informatique tous niveaux, création de page professionnelle Facebook, gestion d'entreprise, formation devis et facture, aide à l'embauche, gestion du personnel etc...

Formations techniques :

habilitation électrique, hygiène alimentaire, maintenance climatisation, couture techniques, CACES grue, soudure, formation chauffe-eau solaire, agencement de stands, réponses aux appels d'offre etc... Elles sont dispensées en fonction des besoins, pour s'adapter au plus près de la demande, exprimée par les artisans, ou identifiée par la CMA. Elles sont également directement liées aux besoins de développement de la Nouvelle-Calédonie.

Formations Santé Sécurité Environnement :

De nouvelles formations ont été mises en place pour répondre aux réglementations en vigueur et apporter des réponses concrètes aux entreprises concernant la Santé, la Sécurité des professionnels (chefs d'entreprise et salariés) et le respect de l'environnement.

Formations diplômantes :

Elles sont organisées à la demande des organisations professionnelles, des entreprises ou des partenaires institutionnels dans divers métiers ou secteurs d'activité (coiffure, boulangerie etc...)

Le planning complet de formation continue se trouve sur le site www.cma.nc, avec une possibilité de pré-inscription en ligne.

Contacts Presse CMA-NC

Direction de la communication
28 02 63/64 et 75 97 96
laure.legall@cma.nc / nathalie.alcide@cma.nc